

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
BORDEREAU DE TRANSMISSION D'UN DOSSIER DE PENSION CIVILE

Rectorat de l'Académie de BORDEAUX (D.E.P.P. / PENSIONS)
 5 rue Joseph de Carayon Latour – BP 935 – 33060 BORDEAUX CEDEX

SERVICE EXPÉDITEUR

Établissement

Date d'expédition : |_|_| |_|_| |_|_|_|_|_|

Dossier suivi par : _____

☎ |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

SITUATION PROFESSIONNELLE

Nom d'usage : _____

Prénoms : _____

Nom patronymique : _____
(nom de naissance)

Date de naissance : |_|_| |_|_| |_|_|_|_|_|

Numéro de Sécurité Sociale
|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

GRADE : _____

Adresse actuelle : _____
_____ |_|_|_|_|_| _____Adresse de retraite : _____
_____ |_|_|_|_|_| _____Lieu d'exercice : _____
_____ |_|_|_|_|_| _____

Date prévue pour la cessation d'activité : |_|_| |_|_| |_|_|_|_|_|

MOTIF DE LA DEMANDE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Ancienneté d'âge et de service
indiquer le cas échéant : <input type="checkbox"/> après C.P.A. | <input type="checkbox"/> Limite d'âge
<input type="checkbox"/> avec maintien en fonction
<input type="checkbox"/> sans maintien en fonction |
| <input type="checkbox"/> Parent de trois enfants ou plus | <input type="checkbox"/> Pension à liquidation différée |
| <input type="checkbox"/> Parent d'un enfant infirme | <input type="checkbox"/> Conjoint invalide |
| <input type="checkbox"/> Fonctionnaire handicapé | <input type="checkbox"/> Carrière longue |
| <input type="checkbox"/> Pension pour Invalidité | |

OBSERVATIONS

REMARQUES IMPORTANTES

PERSONNELS DONT LA RECONSTITUTION DE CARRIERE, EN VUE DE LA RETRAITE A DEJA ETE EFFECTUEE :

Les agents dont la reconstitution de carrière a déjà été effectuée par le Bureau des Pensions **n'ont pas à fournir** les pièces qui leur ont déjà été demandées lors de cette reconstitution.

Il s'agit :

- des personnes qui ont eu une estimation de leur pension ou un DEDP,
- des personnes nées avant 1958 qui ont répondu à l'enquête préalable en retournant l'imprimé de recueil d'information.

PIECES A FOURNIR

PIECES OBLIGATOIRES

- Déclaration préalable à la concession de la pension** ou formulaire **EPR10** (un seul exemplaire)

- Demande d'admission à la retraite (3 exemplaires)**
Il appartient aux établissements de faire reproduire les modèles joints à la circulaire annuelle.

AUTRES PIECES

- Dernier arrêté de promotion** : si une promotion est intervenue depuis la reconstitution de carrière.
- Arrêté de C.P.A.** : si la CPA a débuté après la reconstitution de carrière.
- Relevé de carrière délivré par les autres régimes de base** CNAV (carsat), MSA, CNAVPL, CANCAVA, ORGANIC, MINES, EDF-GDF ...). Un relevé récent est nécessaire, particulièrement pour les mères de famille.

CAS PARTICULIERS

Dans le cas où la reconstitution de carrière n'a pas été effectuée préalablement à la demande d'admission à la retraite (retraite pour invalidité, retraite à liquidation immédiate), le service des pensions établira une demande de pièces complémentaires.

Ce bordereau ne constitue pas la demande d'admission à la retraite. Il doit être reprographié au format A3 et complété par le secrétariat de l'établissement d'affectation et non par le fonctionnaire souhaitant partir à la retraite.

Les personnels qui ne sont pas en poste (en congé long, en disponibilité...) n'ont pas à compléter ce bordereau. Ils adresseront seulement la demande d'admission à la retraite et l'EPR10.